

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2579

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENAISSA AHMED

Date de naissance : 01.04.1943

Adresse : halituelle

Tél. : 06 71 92 70 01

Total des frais engagés : 58927 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/05/2022

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

PMW/ALM

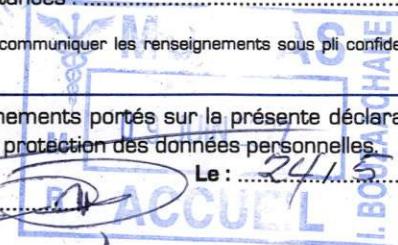
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 24/5/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/05/22	C		300 D.H.	Hôpital Universitaire International Pr BAHALI Abdellah Pneumologie - Pneumologie Signature :  Date : 19/05/22
26/05/22	C		C	Hôpital Universitaire International Pr BAHALI Abdellah Pneumologie - Pneumologie Signature :  Date : 26/05/22

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formulateur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MORSAD 93, Lot. Bouchra - Route 1100 Sidi Maârouf - Casablanca Tél. 1 022. 32. 19. 29 092043710	Date 24/05/2022	Montant de la Facture 1092, - Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	11/05/2022	Var facili	1500,00
			WPD: 09053428

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Bouskoura, le :

26/05/2022

2200204571 / 220109152607BE

Prénom : AHMED

Nom : BENAÏSSA

DDN : 01/04/1943 E: 17/05/2022

Service : CONSULTATION ADULTE (SO)

PAYANT
Sexe: M

~~PHARMACIE MORSAD~~
~~93, Lot. Bouchra - Route 1100~~
~~Sidi Maârouf-Casablanca~~
~~Tél: 022.32.19.29~~

843,00^{x3}
Ultibor 1 gel / 5 ml 3 ml
82,10^{x7}
Fenexim 250 mg 3 ml
98,90
Pharmacie MORSAD
93, Lot. Bouchra Route 1100
Sidi Maârouf-Casablanca
Tél: 0522 32 19 29
Gavistin 1 gel (1) le matin a jeun
Gavistin 1 sachet 1/3/1 1 heure ap
Dagnes Nefas

~~PHARMACIE MORSAL~~
~~93, Lot. Bouchra - Route 1100~~
~~Sidi Maârouf-Casablanca~~
~~Tél : 022 32.19.29~~

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Pr BAHAGIR Abdellah - Allergologie
Pneumologie - Pneumologie - Allergologie
091035147

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat
PPV : 98 DH 90

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat
PPV : 98 DH 90

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

PPV : 98 DH 90

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

PPV : 98 DH 90

6 118001 151486 >

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

PPV : 98 DH 90

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat
PPV : 98 DH 90

6 118001 151486 >

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

PPV : 98 DH 90

ULTIBRO® BREEZHALER®

110 µg/50 µg
Poudre pour inhalation
en gélule. Boîte de 30.
PPV : 843 DH



ULTIBRO® BREEZHALER®

110 µg/50 µg
Poudre pour inhalation
en gélule. Boîte de 30.
PPV : 843 DH



ULTIBRO® BREEZHALER®

110 µg/50 µg
Poudre pour inhalation
en gélule. Boîte de 30.
PPV : 843 DH



SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

20 mg Cpr GR
Boîte 14
640/150MP/21NRQ PPV: 82,10 DH
6 118001 020591

20 mg Cpr GR
Boîte 14
640/150MP/21NRQ PPV: 82,10 DH
6 118001 020591

20 mg Cpr GR
Boîte 14
640/150MP/21NRQ PPV: 82,10 DH
6 118001 020591

20 mg Cpr GR
Boîte 14
640/150MP/21NRQ PPV: 82,10 DH
6 118001 020591

ORDONNANCE

Bouskoura, le :

18/5/2022



2200204571 / 220109152607BE

Prénom : AHMED

Nom : BENAISSE

DDN : 01/04/1943 E: 17/05/2022

PAYANT
Sexe: M

ATC CND

TDN thorax

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Pr BAHLOU Abderrahim
Pneumologie - Phthisiologie - Allergologie
Télé : 091035147

Nom du patient: BENAISSE AHMED
Type d'examen: Scanner thoracique
Médecin traitant:

Date: 17/05/2022

:

TDM THORACIQUE

Renseignements cliniques : Bilan de surveillance d'une pneumopathie ;

Technique : Acquisition hélicoïdale, sans injection de PC/IV.

Résultat :

- Persistance de quelques plages de verre dépoli sous pleurales, bilatérales prédominant au niveau basal bilatéral avec présence de quelques lignes courbes témoignant de l'ancienneté de l'atteinte.
- Il s'y associe des épaississements septaux et non septaux bilatéraux au même niveau
- Deux micro nodules sous pleuraux, apical droit, non spécifique.
- Absence d'adénomégalie médiastinale.
- Respect des structures cardio-vasculaires du médiastin.
- Absence d'épanchement pleuro-péricardique.
- Absence de lésion osseuse suspecte.

Conclusion :

Remaniements parenchymateux anciens bilatéraux lobaire inférieur sans signes d'évolutivité (Aspect quasi identique à l'imagerie du 10/3/2022).

Dr KASSIMI

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Docteur MARIAM KASSIMI
Radiologie
090061062

HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2200204577

F A C T U R E

N° 10 736 / 2022 du 17/05/2022

Nom patient : BENAISSA AHMED

Entrée 17/05/2022

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 17/05/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
Scanner thoracique	1,00	K	1 500,00 Sous-Total	1 500,00 1 500,00
Total Frais Clinique				1 500,00

Arrêtée là présente facture à la somme de :

MILLE CINQ CENTS DIRHAMS

Total 1 500,00

Encaissements	Carte Bq	Total encaissé	Solde
	1 500,00	1 500,00	0,00